

Fin d'un contrat cdd pour remplacement d'un salariéé

Par luluade, le 11/06/2009 à 22:08

Bonjour,

sur le remplacement d'une personne absente depuis 30 mois, la personne reprend son poste fin juin pour un mois a mi temps therapeutique je voudrais savoir si mon employeur peut me faire un avenant pour la duréé de son mi temps therapeutique est mette fin a mon contrat apres a mon contrat ou doit me faire signer un autre contrat travail. merci de me repondre. cordialement